

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé pour la filière « viandes rouges » du 22 septembre 2015 : mobilisation des services de l'État pour préserver les marchés à l'export face à la FCO

Le Conseil spécialisé pour la filière ruminants et équidés, s'est réuni le 22 septembre 2015, sous la présidence de Bruno Colin, sur fond de fièvre catarrhale ovine. Les vaccins disponibles immédiatement seront mobilisés en priorité pour les animaux destinés à l'exportation et les reproducteurs. Les éleveurs sont appelés à déterminer très rapidement la destination de leurs animaux pour optimiser la campagne de vaccination.

Conjoncture et situation des marchés en 2015

Filière bovine : mobilisation des services de l'Etat pour limiter l'impact potentiel de la FCO sur les exportations françaises d'animaux

Depuis le début d'année 2015, les prix à la production sont en forte baisse pour le veau de boucherie, dans un contexte de consommation atone.

Sur le marché du vif, les exportations de **broutards** s'avèrent dynamiques, avec des ventes en progression vers l'Italie mais surtout vers la Turquie, concernant les animaux les plus légers. Le marché vers l'Espagne se maintient. On observe cependant un repli des prix des broutards, en ligne avec les variations saisonnières observées chaque année.

Les exportations de **bovins finis** (mâles de plus de 300 kg) sont en légère progression par rapport à l'an dernier, soutenues par le Liban et la Libye

La survenance de la FCO (fièvre catarrhale ovine) sur une partie du territoire national pourrait contrarier cette dynamique à l'exportation dans les semaines à venir. Les vaccins disponibles seront toutefois mobilisés en priorité pour les animaux destinés à l'exportation et les reproducteurs, par les services de l'État.

Côté viandes, les exportations sont stables par rapport à l'an dernier, voire en légère augmentation pour les préparations à base de viande. Dans le même temps, les importations ont diminué.

En France, les achats des ménages sont globalement stables, avec une consommation toujours plus élevée en viandes hachées fraîches.

Filière ovine : en France, la production d'agneaux est en hausse sur les sept premiers mois de l'année, mais les achats des ménages continuent de régresser. Les importations de viande ovine sont en recul malgré les fortes disponibilités mondiales. Les prix à la production se sont légèrement redressés au cours des dernières semaines mais restent en deçà des cours 2014.

Pour en savoir plus, consulter les notes de conjoncture de septembre 2015 et les graphiques du diaporama projeté au Conseil : [http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/Conseils-specialises/Viandes-rouges-Ruminants-et-equides/2015/Conseil-Specialise-Ruminants-et-Equides-du-22-septembre-2015/\(filiere\)/2/\(nodeActu\)/228](http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/Conseils-specialises/Viandes-rouges-Ruminants-et-equides/2015/Conseil-Specialise-Ruminants-et-Equides-du-22-septembre-2015/(filiere)/2/(nodeActu)/228)

Appui aux exportateurs : ouverture de nouveaux marchés en bonne voie

Outre le Vietnam qui a récemment levé son embargo ESB et agréé 22 établissements français pour l'exportation de viandes désossées, de nouveaux horizons pourraient s'ouvrir dans les mois à venir pour les exportateurs français :

- l'Arabie saoudite qui devrait lever prochainement son embargo ESB
- les États-Unis qui devraient agréer deux établissements pour l'exportation de viande de veau ;

Des négociations sont également en cours avec la Chine, l'Égypte, la Malaisie, Singapour...

Concernant la Russie, l'embargo a été reconduit jusqu'au 6 août 2016. Les exportations de gras et abats de bovins restent autorisées.

Si la FCO n'a pas d'impact sur les exportations de viandes, FranceAgriMer et les services de l'État suivent au jour le jour les évolutions internationales sur le marché du vif et tiennent informés les exportateurs via le site exp@don : <https://teleprocedures.franceagrimer.fr/Expadon>

Plan de soutien à l'élevage français : enveloppe doublée pour les abattoirs dans le cadre des investissements agro-alimentaires d'avenir

Dans le cadre du plan de soutien à l'élevage, décidé cet été par Gouvernement, le volet abattoir du programme d'investissements d'avenir, mis en œuvre par FranceAgriMer, initialement doté de 20 millions d'euros, sera abondé de 30 millions d'euros supplémentaires, en vue de restaurer la compétitivité des filières d'élevage.

Pour les mesures d'urgence destinées aux éleveurs en difficulté, le fonds d'allègement des charges de 7 millions d'euros à l'origine a été porté à 107 millions d'euros, via deux abondements successifs de 50 millions d'euros.

Contacts presse : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet Tél. : 01 73 30 22 54

Laurence Gibert-Mesnil Tél. : 01 73 30 34 05

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
